

Numéro 83 - 15 septembre 2021

Assurer notre sécurité en investissant du pouvoir ceux qui luttent à la défense des droits de tous et toutes

Propagation de la COVID dans les écoles de Montréal



Manifestation à Montréal pour un retour sécuritaire à l'école en 2020 - un an plus tard le retour se fait face à une quatrième vague de la COVID-19

- **La crise de la COVID-19 s'intensifie en Alberta**
- **Les travailleurs doivent prendre l'initiative pour faire face à l'état du système de soins de santé - Peggy Morton**
- **Sur la situation à laquelle les travailleurs du secteur public font face en Ontario - Entretien avec Fred Hahn du Syndicat canadien de la fonction publique - Ontario**
- **Les travailleurs d'hôtellerie de la Colombie-Britannique ratifient une nouvelle convention collective durement gagnée avec leurs employeurs**
- **Vente de terres publiques par le gouvernement de la Colombie-Britannique à de puissants intérêts privés - K.C. Adams**

Assurer notre sécurité en investissant du pouvoir ceux qui luttent à la défense des droits de tous et toutes

Propagation de la COVID dans les écoles de Montréal

Le Québec a commencé à déployer des tests rapides pour déceler les cas de COVID-19 dans 72 écoles dans quatre endroits ciblés à Montréal et à Laval.

Ces quatre endroits ont un taux élevé de cas actifs de COVID-19. Ce sont les quartiers montréalais de Parc-Extension, Saint-Michel et Montréal-Nord, ainsi que Chomedey à Laval.

Près de 20 % des écoles au Québec signalent des cas de COVID-19, soit un total d'environ 600 écoles et plus de 1 000 cas positifs.



La crise de la COVID-19 s'intensifie en Alberta

Les cas de COVID-19 continuent de grimper en Alberta. Le 13 septembre, la province a signalé 4 740 nouveaux cas de COVID-19 au cours de la fin de semaine, atteignant un total de 18 395 cas actifs partout en Alberta, ou 43 % de tous les cas actifs au Canada.



Les hôpitaux sont saturés et les unités de soins intensifs sont déjà bien au-delà de la limite de leurs capacités. Les médecins, les spécialistes des maladies infectieuses et les autres travailleurs de la santé et leurs syndicats prennent la parole pour confronter la crise et proposer les mesures précises qui doivent être prises.

Le système de santé fait face à de sérieuses pénuries de personnel exacerbées par les maladies professionnelles, les blessures et les démissions alors que le gouvernement continue d'attaquer les droits des travailleurs, notamment par des baisses de salaires et la mise à pied de milliers de travailleurs prévus. Edmonton a annulé plus de 70 % de toutes les chirurgies déjà prévues tandis que Calgary a annulé toutes les admissions « non urgentes ». On craint fortement que le système de santé ne s'effondre si les cas, les admissions à l'hôpital et les admissions aux soins intensifs continuent de doubler à tous les 14 jours comme cela se produit présentement.



Les travailleurs doivent prendre l'initiative pour faire face à l'état du système de soins de santé

- Peggy Morton -

Le gouvernement du Parti conservateur uni (PCU) en Alberta est hors de contrôle, caractérisé par l'irrationalité, le chaos, la recherche de la vengeance et le mépris total du bien-être de la population. Le premier ministre, son ministre de la Santé et la médecin hygiéniste en chef ont disparu pendant un mois alors que la quatrième vague déferlait.

Le gouvernement refuse d'assumer la responsabilité d'avoir faussement déclaré que la pandémie était terminée, d'avoir supprimé toutes les mesures sanitaires visant à contenir la COVID-19 et d'avoir dit aux Albertains de ne pas s'inquiéter, qu'ils allaient passer le meilleur été de leur vie. Au lieu de cela, le gouvernement blâme ceux qui ont suivi ses conseils et n'ont pas reçu leur première ou leur deuxième dose de vaccin. Comme toujours, les cartes que joue le gouvernement sont la division, la diversion et la tromperie. Les actions irresponsables d'un petit

nombre de personnes animées idéologiquement qui harcèlent les patients et les travailleurs de la santé sont utilisées pour déclarer que toutes les actions, dont les piquets de grève des travailleurs eux-mêmes, devraient être interdites devant les hôpitaux. Selon cette approche, les problèmes sont résolus par le biais des pouvoirs de police, et non en leur apportant des solutions viables décidées par les personnes concernées.



Rassemblement à Edmonton en appui aux travailleurs de la santé, 12 août 2021

Tout au long de la pandémie, les travailleurs ont refusé de se laisser submerger par un sentiment d'impuissance face à un gouvernement qui refuse d'agir pour protéger la population. Plus que jamais, il est temps de défendre la position selon laquelle notre sécurité réside dans la défense des droits de toutes et tous ! C'est le moment de prendre une fois de plus les devants, comme l'ont fait les travailleurs tout au long de la pandémie.

Les Albertains ont mis les bouchées doubles pour assumer leur responsabilité sociale. Protégeons notre province (@POPAlberta) rassemble des médecins, des scientifiques, des infirmières de soins intensifs, des enseignants et des défenseurs de l'éducation, entre autres, et propose régulièrement des balados qui fournissent un large éventail d'informations et prennent la défense des Albertains.

Appuyons nos étudiants (SOS) a pris la responsabilité de tenir tout le monde informé des éclosions dans les écoles lorsque le gouvernement ne l'a pas fait. Plus de 430 000 Albertains ont visité le traceur, soit un total de quatre millions de fois. SOS continue de s'organiser pour rendre les écoles sûres à un moment où le gouvernement Kenney a même abandonné la responsabilité du traçage des contacts dans les écoles et ne signale les cas que lorsque plus de 10 % des enfants sont touchés. En plus de proposer des mesures précises et complètes pour les écoles, le site est une ressource précieuse pour partager les initiatives que les gens prennent pour protéger nos étudiants.

Le refus des travailleurs de se soumettre aux mesures arbitraires se manifeste de multiples façons. Le Syndicat des employés provinciaux de l'Alberta (AUPE) a obligé le gouvernement albertain à revenir sur sa demande déraisonnable de retour aux endroits de travail. Les travailleurs du gouvernement provincial qui travaillaient à domicile peuvent désormais continuer à le faire. Tous les syndicats du secteur de la santé s'opposent fermement aux demandes de réduction des salaires et aux attaques contre les salaires et les conditions de travail, et luttent pour mettre fin à la privatisation et résoudre les problèmes d'effectifs insuffisants.

Les syndicats indiquent que si le gouvernement décide d'appliquer les articles en suspens de la loi 32, la loi antiouvrière omnibus du PCU adoptée en juillet 2020, lorsqu'il le fera, ils ne s'y conformeront pas. Ces dispositions exigent des syndicats qu'ils demandent l'approbation de chacun de leurs membres pour ce qu'ils appellent des « activités politiques et autres causes », que le gouvernement lui-même définira.

Les Canadiens sont solidaires des travailleurs de la santé. Ils prennent des initiatives dans leurs collectifs pour déterminer ensemble ce qu'ils peuvent faire pour rendre leurs lieux de travail et leurs communautés plus sécuritaires. Ne permettons pas au gouvernement de profiter de la situation pour imposer plus de pouvoirs policiers arbitraires aux travailleurs !

Notre sécurité est dans la lutte pour les droits de toutes et tous !

(Photo : UNA)



Sur la situation à laquelle les travailleurs du secteur public font face en Ontario

- Entretien avec Fred Hahn du Syndicat canadien de la fonction publique
- Ontario -



Fred Hahn est le président du SCFP Ontario, qui représente plus de 280 000 travailleurs et travailleuses des secteurs des soins de santé, des municipalités, des conseils scolaires, des services sociaux et des universités.

Forum ouvrier : Les travailleurs des hôpitaux de l'Ontario qui ont été aux premières lignes pour protéger la santé et la sécurité de la population dans les conditions de la pandémie font maintenant face à des demandes de concessions de la part du gouvernement de l'Ontario et de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Qu'est-ce que cela signifie à ton avis ?

Fred Hahn : En fait, l'Association des hôpitaux de l'Ontario a présenté des pages et des pages de concessions.

Pendant la pandémie, en vertu des décrets d'urgence, la plupart des conventions collectives de nos membres, et pas seulement celles des travailleurs d'hôpitaux, ont été suspendues. Les employeurs ont eu carte blanche pour réaffecter les gens, changer leurs quarts de travail, ne pas payer les heures

supplémentaires. Il semble, d'après certaines des concessions qui ont été déposées, que les employeurs des hôpitaux aiment ces choses-là et veulent les rendre permanentes. Les concessions qu'ils veulent concernent la sécurité d'emploi, les dispositions relatives à l'affichage des postes, les exigences en matière de quarts de travail, les heures supplémentaires, de nombreuses choses qui figurent dans les conventions collectives depuis longtemps mais auxquelles les employeurs n'ont pas eu à se conformer pendant des mois.

Il semble que les employeurs tentent d'apporter des changements que nos travailleurs d'hôpitaux et ceux de l'UIES (Union internationale des employés des services) ne vont pas accepter. Les mesures d'urgence donnaient littéralement un contrôle total à l'employeur. L'employeur pouvait dire à un travailleur qu'il devait travailler 12 jours d'affilée sans paiement d'heures supplémentaires, qu'il devait travailler à un endroit où il n'avait jamais travaillé auparavant. Les employeurs étaient habilités à faire de telles choses et bien plus encore.

Dans nos conventions collectives, nous disposons d'une clause d'affichage des postes qui indique clairement, lorsque vous avez fait votre demande pour un emploi, quels sont les quarts de travail, où vous travaillez, et que si vous travaillez de plus longues heures, vous aurez droit à des heures supplémentaires. S'il y a une réorganisation du travail, des procédures abondantes sont énoncées et des dispositions relatives à la sécurité d'emploi sont prévues pour les réorganisations. Ces dispositions sont importantes. L'employeur veut apporter des changements à certaines de ces dispositions, en limitant les droits des travailleurs. Toutes ses propositions visent des concessions, et nos membres ne les accepteront pas.

C'est insultant pour nos travailleurs. C'est une situation que nous avons connue dans tous les secteurs. Cette ronde concerne les travailleurs hospitaliers dont la négociation centrale vient de commencer. Mais nous avons vu cela dans les négociations municipales. Nous l'avons vu dans les négociations avec les services sociaux. Dans tous les cas, les employeurs qui ont bénéficié de droits renforcés pendant la pandémie tentent de négocier des concessions pour les conserver.

Je suis heureux de vous dire que lors de chaque ronde de négociation dans n'importe quel secteur où un employeur a essayé d'imposer des concessions, nous avons réussi à les repousser et nous allons faire la même chose dans le secteur hospitalier.

Nous faisons face à un problème supplémentaire dans la situation actuelle en raison d'une loi adoptée par les conservateurs de Doug Ford, la Loi 124, qui impose une restriction à la négociation collective, qui dicte que les augmentations de la rémunération ne doivent pas dépasser 1 % par an. Il ne s'agit pas seulement des salaires. Toute la rémunération est incluse dans ce 1 %.

Par exemple, les travailleurs d'hôpitaux cherchent à améliorer le langage relatif aux équipements de protection individuelle et à la sécurité au travail. Ces améliorations sont considérées comme un coût. Selon cette loi, si vous négociez des mesures de sécurité améliorées qui coûtent de l'argent, cela réduira votre augmentation de salaire. L'amélioration de la sécurité au travail, l'amélioration des



niveaux de personnel - ce qui est un véritable défi dans le domaine des soins de santé - sont également considérées comme des coûts qui entrent dans la limite du 1 %.

Autre exemple : nous essayons de négocier des jours de congé de maladie payés pour les travailleurs à temps partiel et occasionnels. Rien que cela, selon les représentants du gouvernement, représente bien plus que 1 %. C'est ce que l'employeur a dit.



Les gens sont choqués lorsque nous leur disons ce que contient cette loi. C'est pourquoi il est si important que nous nous organisions, que nous n'élaborions pas seulement des stratégies de négociation, mais que nous passions le mot, que nous informions le public et que nous fassions prendre conscience à chacun ce que signifie cette loi.

L'une de nos plus importantes revendications est l'abrogation de la loi 124, car il s'agit d'une attaque contre tous les travailleurs du secteur public. Entre-temps, pendant cette ronde de négociations, nous demandons que la loi soit suspendue. Le gouvernement a apporté de nombreux changements pendant la pandémie, notamment en prévoyant une indemnité de pandémie supérieure à 1 \$ l'heure. Il l'a fait par règlement, alors il peut le faire à nouveau dans le cadre de cette négociation.

FO : Veux-tu ajouter quelque chose en conclusion ?

FH : Après cette année et demie de pandémie, nous constatons un changement chez nos membres, chez nos voisins et chez les travailleurs en général. Les travailleurs, après avoir traversé une pandémie où ils pouvaient littéralement perdre la vie, disent que cela suffit, que nous devons faire les choses différemment sur nos lieux de travail. Collectivement et individuellement, ils prennent conscience de leur valeur et du fait qu'ils méritent mieux. Ils ne veulent pas retourner à des conditions où leur santé, y compris leur santé mentale, n'est pas prise en charge, où les salaires sont insuffisants et où ils ne sont pas traités avec respect.

Par exemple, pendant plus d'une décennie, notre syndicat s'est prononcé sur les soins de longue durée, contre la privatisation, sur la nécessité d'éliminer le profit dans les soins aux personnes âgées. Aujourd'hui, il y a beaucoup plus de sensibilisation à ce problème, plus d'énergie. Notre travail consiste à canaliser cette énergie et à réaliser la possibilité d'apporter des changements significatifs.

(Photos : CSHO, UIES)

Les travailleurs d'hôtellerie de la Colombie-Britannique ratifient une nouvelle convention collective durement gagnée avec leurs employeurs

La section locale 40 de UNITE HERE, le syndicat qui représente les travailleurs d'hôtellerie dans les hôtels, motels, bistrotts et magasins d'alcool dans 14 communautés de la Colombie-Britannique, a annoncé le 13 septembre, par voie de communiqué de presse, qu'une nouvelle convention collective

de 4 ans avait été conclue avec Relations industrielles en hôtellerie (HIR). Les travailleurs ont voté à 80 % en faveur de la nouvelle entente. La nouvelle convention collective protège plus de 1 000 travailleurs d'hôtellerie à Vancouver, Victoria, Coquitlam, Richmond, New Westminster, Vancouver Nord, Abbotsford, Harrison Hot Springs, Kamloops, Castlegar, Port Alberni, MacKenzie, Prince Rupert et Fort St-John.



Depuis le début de la pandémie, c'est bien connu que les droits de rappel de la convention collective et en vertu de la *Loi sur les normes du travail* de la province ne suffisaient pas à protéger les emplois des travailleurs dans des situations de fermetures prolongées des commerces. Bien qu'une poignée d'employeurs aient accepté de prolonger les droits de rappel pour que les travailleurs retournent à leurs emplois dès la réouverture de l'entreprise, la plupart ne l'ont pas fait.

Le syndicat indique : « Ce contrat comprend une prolongation des droits de rappel pour la durée de la pandémie de la COVID-19 — jusqu'au premier juillet 2023 ou jusqu'à ce que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ait déclaré que la pandémie est terminée. Après 18 mois d'efforts, les travailleurs d'hôtellerie de la Colombie-Britannique, représentés par la section locale 40 de UNITE HERE, ont obtenu une nouvelle norme qui garantit le droit des travailleurs de retourner à leurs emplois à mesure que les commerces reprennent leurs activités...En plus d'avoir obtenu des droits de rappel illimités en prévision de futures crises telles que les pandémies et les désastres naturels, ils ont obtenu une protection plus prolongée de leur droit de rappel dans le cas de mises à pied saisonnières régulières, une prolongation de la période de 6 à 12 mois. Les travailleurs ont aussi défilé les tentatives des employeurs d'imposer des concessions et l'entente protège les régimes de retraite, l'assurance-santé, l'indemnité de départ et les clauses sur la charge de travail négociées dans le passé.

La victoire a été remportée grâce aux actions militantes sans relâche des travailleurs dans plusieurs communautés, avec des rassemblements et des piquetages ainsi qu'une grève de la faim devant l'Assemblée législative en août 2020. Les travailleurs ont demandé au gouvernement néodémocrate de prolonger la période de rappel prévue dans la *Loi sur les normes du travail* non seulement pour eux-mêmes mais pour les milliers de travailleurs qui connaissent des situations semblables. De façon éhontée, les ministres et députés du gouvernement ont refusé de rencontrer les travailleurs, n'ont pas levé le petit doigt et n'ont rien dit pour appuyer leurs justes revendications.

Plus le public a été sensibilisé aux actions injustes des employeurs et à la juste cause des travailleurs, plus son appui a été grand. Les conseils municipaux de New Westminster, Burnaby et Victoria ont adopté des résolutions en appui aux revendications des travailleurs et ont cessé de faire affaire avec les hôtels qui ne garantissaient pas les emplois des travailleurs à la réouverture. La Fédération du travail de la Colombie-Britannique a fait de même. Des politiciens municipaux et fédéraux, des chefs syndicaux et des travailleurs de nombreux syndicats ont participé aux rassemblements et aux piquetages des travailleurs d'hôtellerie.

Stephanie Fung, une porte-parole de la section locale 40 de UNITE HERE, a dit au *Forum ouvrier* que le syndicat était soulagé et enthousiasmé par le dénouement heureux des négociations avec le HIR et que le succès était le résultat des actions entreprises par les travailleurs eux-mêmes. Elle a dit que les négociations se poursuivaient avec les dix autres hôtels qui ne font pas partie du HIR afin de garantir les droits de rappel des travailleurs et signer des conventions collectives. Elle a dit : « Si le HIR peut accepter de protéger les travailleurs, il n'y a pas de raison pour que les autres dix ne puissent pas le faire, donc nous allons continuer de nous battre ».

Forum ouvrier félicite les travailleurs d'hôtellerie de la Colombie-Britannique et leur syndicat pour ce succès dans leur lutte résolue et de principe pour leurs droits et pour les droits de tous les travailleurs. Nous appuyons les travailleurs d'hôtellerie qui ne sont pas protégés par cette entente, là où la lutte pour les droits des travailleurs se poursuit.

(Section locale 40 de UNITE HERE)

Vente de terres publiques par le gouvernement de la Colombie-Britannique à de puissants intérêts privés

- K.C. Adams -

Les gouvernements de partis cartellisés de la Colombie-Britannique ont vendu 164 écoles, établissements de santé et hôpitaux de la province, ainsi que des parcelles agricoles et industrielles entre 2013 et 2019. Le programme de vente appelé « Libération des actifs pour la génération économique » a commencé avec le gouvernement du parti libéral au pouvoir en 2013, et s'est poursuivi avec le gouvernement de coalition NPD/Parti vert en 2017, bien qu'il ait changé le nom du programme pour « Propriétés publiques excédentaires ». Ce programme existe toujours aujourd'hui avec le gouvernement majoritaire du NPD. En 2019, la liste des « Propriétés publiques excédentaires » comprenait 69 propriétés. La vente de propriétés publiques s'est poursuivie malgré le fait que Jinny Sims, du gouvernement de coalition NPD/Parti vert, ait déclaré ce qui suit dans un article du Vancouver Sun de 2019 : « Il est de plus en plus difficile de trouver des terrains abordables dans les villes de la Colombie-Britannique qui connaissent la plus grande croissance pour construire de nouvelles infrastructures publiques. »

Au cours de la période de six ans de 2013 à 2019, qui constitue la base d'une enquête de Postmedia, la valeur marchande des terres publiques bradées a dépassé un milliard de dollars.

La braderie des biens publics révèle plusieurs problèmes particulièrement préoccupants :

- dans de nombreux cas, les acheteurs privés ont réalisé des profits démesurés peu de temps après avoir acheté les biens publics ;

- les promoteurs privés ont utilisé de leur influence sur les conseils municipaux pour subdiviser les grandes parcelles de terrains publics qu'ils ont achetées, ce qui a entraîné une augmentation immédiate et spectaculaire de la valeur des terrains ;

- certains biens publics ont été revendus à des prix beaucoup plus élevés le jour même de l'achat initial auprès du gouvernement ;

- certains des acheteurs de biens publics ont fait d'importantes contributions aux partis cartellisés libéraux et néodémocrates qui étaient ou sont devenus les gouvernements de partis au pouvoir qui vendaient les biens publics ;

- certains biens publics, après avoir été vendus comme « excédentaires », ont été immédiatement loués à l'acheteur par le gouvernement au pouvoir pendant des années ;

- la vente d'écoles et d'hôpitaux a été effectuée alors que la population de la Colombie-Britannique augmente et que la province manque d'installations et de terrains sur lesquels faire de la construction, en particulier d'écoles et d'établissements de santé.

Les établissements de santé de Vancouver, les écoles de la Côte-Nord et des acres de terres agricoles à Surrey font partie des 164 biens publics jugés « excédentaires » et vendus au cours de ces six années. En 2019, le ministère de l'Éducation comptait 48 propriétés de moins, dont beaucoup d'anciennes écoles dans des villes comme Salmon Arm, Langley et Nanaimo. Une douzaine de propriétés liées aux établissements de santé avaient disparu, notamment des hôpitaux, des centres médicaux et une station d'ambulance de Vancouver, ainsi que des aires de loisirs, des terrains urbains et des terrains industriels de petite et grande superficie. Les prix par vente variaient de 16 000 dollars à 217 millions de dollars, le gouvernement utilisant le milliard de dollars qu'il a reçu comme revenu général.

Les ventes ont eu lieu dans toute la Colombie-Britannique, notamment :

Surrey -- 21

Prince George -- 15

Delta -- 8

Burnaby et Salmon Arm -- 7 chacune

Nord de Vancouver et New Westminster -- 6 chacune

La vente de biens publics à des intérêts privés en Colombie-Britannique s'est faite légalement, conformément au droit commercial en vigueur. Il convient de noter que cette pratique n'est pas inhabituelle, tous les partis cartellisés de la Colombie-Britannique s'y adonnant une fois au gouvernement. Plus de 1 500 transactions de ce type ont eu lieu entre 1981 et 2018. De nombreux détails de certaines ventes pourraient être qualifiés de corruption, comme le décrivent les prochaines parties de cette série, mais comme tout est légal selon le droit existant, la corruption est « parfaitement légale » même si elle est immorale et contraire à l'intérêt public.

À suivre -- Deuxième partie : La vente de biens publics et la flambée subséquente des valeurs immobilières et des profits pour les acheteurs.

(Avec des dossiers provenant d'une enquête menée en 2019 par Postmedia et reproduite dans le Vancouver Sun, « Sold on your behalf: 164 BC schools and hospitals, agricultural and industrial lots worth \$1 billion. »)

(Pour voir les articles individuellement, cliquer sur le titre de l'article.)

PDF

NUMÉROS PRÉCÉDENTS | ACCUEIL

Site web: www.pccml.ca Email: forumouvrier@cpcml.ca